Image not found or type unknown

Problème garde. enfant bas-âge

Par **shoukrame**, le **18/04/2015** à **09:51**

Bonjour,

Mon fils a un droit de garde pour son petit de 9 mois, 2 demis journées par semaines soit 4heures fois 2. Son ex refuse de lui fournir affaires de rechange (le petit étant en pleine croissance ce serait logique) ni couche, ni nourriture, en a t elle le droit? Existe-t-il un texte de loi si oui lequel.

Il paye une pension et se rend toujours soit chez ses beaux parents,soit chez la nourrisse ou encore chez elle, a ses frais bien sûre.

Je vous remercie pour vos réponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés